

Quatrième session de la Conférence des Etats parties (7 au 9 septembre 2011, Quartier général des Nations Unies New York)

7 septembre: Conférence des Etats parties

10 h à 13 h : Inauguration de la Conférence et du débat de haut niveau

DECLARATION DE LA BELGIQUE:

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un très grand honneur de pouvoir être présent parmi vous aujourd'hui, et de prendre la parole à l'occasion de l'ouverture de cette quatrième Conférence des Etats parties à la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. Comme nous le savons tous, l'importance de cette Convention est capitale. Elle constitue une référence à travers le monde pour les personnes en situation de handicap. Elle marque un **tournant** dans les politiques qui les concernent.

Je suis heureux de partager avec vous les avancées significatives engrangées par la Belgique pour mettre en œuvre la Convention. Toutes ces mesures revêtent une importance particulière comme en témoigne notre premier rapport national introduit en juillet dernier conformément aux prescriptions de l'ONU. Nous nous réjouissons d'ores et déjà à l'idée de connaître les réactions du Comité des droits des personnes handicapées des Nations Unies.

La Belgique a ratifié la Convention et son protocole optionnel le 1^{er} août 2009. Compte tenu du caractère détaillé de cette Convention et du cadre institutionnel de l'Etat fédéral belge, la Convention a dû être adoptée tant par l'autorité fédérale que par les Communautés et les Régions. Mais ce qui est assez extraordinaire, c'est que l'élaboration de cette Convention n'a nécessité que peu de temps : deux ans à peine. La brièveté de ce processus démontre clairement le consensus qui prévaut dans la sphère politique : faire en sorte que les personnes en situation de handicap puissent jouir pleinement des droits de l'homme, sur une base équitable.

Durant le second semestre 2010, la Belgique a assuré la Présidence du Conseil de l'Union européenne et nous n'avons pas ménagé nos efforts pour implémenter la Convention des Nations Unies. Notre Workforum, en novembre 2010, fut une réussite. Sa finalité était d'échanger de bonnes

pratiques, de tirer des enseignements de bonnes – et moins bonnes – expériences et de constituer un réseau de fonctionnaires, d'administrations et de décideurs politiques. La Belgique est également particulièrement fière d'avoir obtenu, durant la période où elle en assurait la Présidence, **la ratification de cette Convention par l'Union européenne.**

La Belgique a désigné ses points de contact, consolidant par la même occasion les structures en faveur des personnes en situation de handicap déjà mises en place par le Gouvernement. Nous avons convenu très récemment avec tous les gouvernements belges et la société civile de désigner le **Centre pour l'égalité des chances** comme mécanisme indépendant. Le Centre aura pour missions essentielles de promouvoir, protéger et superviser la mise en œuvre de ladite Convention.

Enfin, et ce n'est certainement pas la moindre des choses, la mise en œuvre de la Convention requiert **un dialogue permanent avec la société civile** et, en particulier, avec les organisations représentatives des personnes en situation de handicap. La société civile a un rôle très important à jouer. La Convention demande spécifiquement aux Etats signataires de prendre toutes les mesures nécessaires pour impliquer les personnes handicapées dans leurs politiques. La Belgique s'est engagée à mettre en œuvre une interaction constructive avec la société civile.

Il est de notre responsabilité à tous d'intégrer les personnes handicapées dans nos sociétés. Les politiciens responsables des politiques en faveur des personnes handicapées ont comme devoir de convaincre tous leurs collègues d'intégrer la Convention dans leurs politiques. Le gouvernement belge a décidé en juillet dernier d'enjoindre officiellement **chaque ministre de tenir compte des droits des personnes handicapées dans toutes leurs décisions.** J'espère que d'autres pays prendront la même décision. Je suis convaincu que nous, décideurs politiques mais aussi la société civile, devons poursuivre ensemble et avec courage le long chemin qu'il nous reste à parcourir.

Nous avons tous pris des mesures importantes pour mettre en œuvre la Convention des Nations Unies, mais il est évident que nous ne sommes pas au bout de nos peines. Je pense que ce type de conférence qui vise un échange entre les pays est toujours intéressant et enrichissant. Je suis également persuadé que cet événement contribuera, au final, à rendre les sociétés plus accessibles partout dans le monde !

Il s'agit là d'un objectif à très long terme, voire d'un rêve. Mais permettez-moi de citer Nelson Mandela: "*Ce qui apparemment impossible ne l'est que jusqu'au moment où on le réalise!*".

Agissons donc ensemble!

Jean-Marc DELIZEE